

**5**

# **BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES**

## **FINITION DE MEUBLES**

---

*PROGRAMME D'ÉTUDES*  
5142

**FORMATION  
PROFESSIONNELLE et  
TECHNIQUE**

**Québec** 



# **FINITION DE MEUBLES**

---

**PROGRAMME D'ÉTUDES**  
**5142**



# **BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES**

# **FINITION DE MEUBLES**

---

## **PROGRAMME D'ÉTUDES**

**5142**

Le programme *Finition de meubles*,  
conduisant au diplôme d'études professionnelles, prépare  
à l'exercice du métier de

**FINISSEUSE ET DE FINISSEUR DE MEUBLES.**

---

**Direction générale de la formation  
professionnelle et technique**

## Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à de nombreux collaborateurs des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont contribué à l'élaboration du programme *Finition de meubles*

**Robert Bolduc**  
Mégalak  
16, rue Sicard, bureau 20  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3W7

**Réjean Lacroix**  
Carrier inc.  
825, boul. Industriel  
Granby (Québec) J2J 1A5

**Jacques Mathieu**  
Ébénisterie Norclair  
155, rue Jules-Léger  
Boucherville (Québec) J4B 7K8

**Jean Rousse**  
Jean Rousse inc.  
85, 53<sup>e</sup> Avenue  
Pointe-aux-Trembles, (Québec) H1A 2T1

**Benoît de Lamirande**  
Création Pastel ltée  
4920, rue Saint-Jacques  
Laval (Québec) H7C 1G7

**Daniel Legua**  
Ateliers Legua  
111 A, rue Galt  
Verdun (Québec) H4G 2P3

**Denis Pouliot**  
Renaissance du meuble inc.  
208, boul. Labelle  
Sainte-Rose (Québec) H7L 3A1

## Équipe de réalisation

*Coordination*

*Conception et rédaction*

*Soutien technique*

*Révision linguistique*

*Saisie du texte et édition*

**Colette Gélinas**  
Responsable de secteur de formation  
Secteur Bois et matériaux connexes

**René Lemieux**  
Agent de développement pédagogique

**Nicole Gendron**  
Conseillère technique en élaboration de programme

**Sous la responsabilité de la**  
Division des services linguistiques du Ministère

**Johanne Bédard**  
Agente de secrétariat

**Diane Garneau**  
Agente de secrétariat

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, 1995 - 9495-0671

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1995  
ISBN : 2-550-09837-4

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME . . . . .	1
VOCABULAIRE . . . . .	3

### Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES . . . . .	7
2. BUTS DE LA FORMATION . . . . .	9
3. COMPÉTENCES VISÉES . . . . .	11
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX . . . . .	13
5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU . . . . .	15
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS . . . . .	15
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU . . . . .	16

### Deuxième partie

MODULE 1 : Métier et formation . . . . .	21
MODULE 2 : Santé et sécurité . . . . .	25
MODULE 3 : Théorie des couleurs . . . . .	29
MODULE 4 : Contretypage de couleurs opaques . . . . .	33
MODULE 5 : Produits de finition . . . . .	37
MODULE 6 : Préparation des surfaces . . . . .	41
MODULE 7 : Systèmes de finition . . . . .	45
MODULE 8 : Finition de meubles neufs . . . . .	51
MODULE 9 : Retouches . . . . .	57
MODULE 10 : Styles de meubles . . . . .	61
MODULE 11 : Décapage . . . . .	65
MODULE 12 : Finis spéciaux . . . . .	69
MODULE 13 : Finition de meubles usagés . . . . .	73

<b>MODULE 14 : Restauration de meubles</b> . . . . .	<b>77</b>
<b>MODULE 15 : Lancement d'une entreprise</b> . . . . .	<b>81</b>
<b>MODULE 16 : Stage en milieu de travail</b> . . . . .	<b>85</b>

## **Tableaux**

<b>TABLEAU I : SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES</b> . . . . .	<b>7</b>
<b>TABLEAU II : MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN FINITION DE MEUBLES</b> . . . . .	<b>12</b>

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Finition de meubles* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs et découpé en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 900 heures; de ce nombre, 765 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des

tâches du métier et 135 heures à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 16 modules dont la durée varie de 15 heures à 120 heures (multiple de 15). Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et de l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du programme de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, l'information essentielle. Le deuxième définit les buts de la formation, le troisième traite des compétences visées et le quatrième, des objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme: le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*.



## VOCABULAIRE

### **Buts de la formation**

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

### **Compétence**

Ensemble de comportements socioaffectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psychosensorimotrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

### **Objectifs généraux**

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

### **Objectifs opérationnels**

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

### **Module (Module d'un programme)**

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

### **Unité**

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à quinze heures de formation.



# **Première partie**



## 1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

**Nombre de modules :** 16  
**Durée en heures :** 900  
**Valeur en unités :** 60

**FINITION DE MEUBLES**  
**Code du programme :** 5142

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
260111	1. Métier et formation	15	1
260121	2. Santé et sécurité	15	1
260132	3. Théorie des couleurs	30	2
260153	4. Contretypage de couleurs opaques	45	3
260143	5. Produits de finition	45	3
260162	6. Préparation des surfaces	30	2
260177	7. Systèmes de finition	105	7
260188	8. Finition de meubles neufs	120	8
260193	9. Retouches	45	3
260202	10. Styles de meubles	30	2
260211	11. Décapage	15	1
260227	12. Finis spéciaux	105	7
260238	13. Finition de meubles usagés	120	8
260246	14. Restauration de meubles	90	6
260252	15. Lancement d'une entreprise	30	2
260264	16. Stage en milieu de travail	60	4

TABLEAU I

- \* Quinze heures valent une unité.  
 Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en *Finition de meubles*.



## 2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Finition de meubles* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont :

### **Assurer l'efficacité professionnelle de la personne**

- Effectuer correctement et de façon acceptable, dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités relatives à la finition de meubles.
- Acquérir des méthodes de travail efficace et sécuritaire.
- Se soucier de produire un travail de qualité.

### **Assurer l'intégration de la personne à la vie professionnelle**

- Faciliter la connaissance du marché du travail en finition de meubles.

- Favoriser l'intégration au milieu de travail en finition de meubles.

### **Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels**

- Favoriser le renforcement de l'autonomie et du sens des responsabilités.

### **Assurer la mobilité professionnelle de la personne**

- Promouvoir la recherche de l'excellence et renforcer le goût du travail bien fait.
- Favoriser la capacité d'adaptation.



### 3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Finition de meubles*, sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales regroupent des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes techniques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières sont associées à des tâches et à des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives de l'exécution des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui unissent des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole ( $\Delta$ ) montre qu'il existe une relation entre une compétence particu-

lière et une étape du processus de travail. Le symbole ( $\circ$ ) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant l'acquisition de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique suivie au moment de la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression de la complexité des apprentissages et le développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des blocs du programme tient compte de ces exigences.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN FINITION DE MEUBLES		OBJETS OPERATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DUREE	PROCESSUS (grandes étapes)					COMPETENCES GENERALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)					TOTAUX	
				Planifier le travail	Effectuer la prévision	Enduire les surfaces	Contrôler la qualité	Entretien l'équipement	Nettoyer les lieux	1	2	3	5	10	NOMBRE D'OBJECTIFS
NUMEROS	NUMEROS														
COMPETENCES PARTICULIERES (Tâches ou activités dans le cadre du métier et de la vie professionnelle)		T													
OBJECTIFS OPERATIONNELS DE PREMIER NIVEAU															
DUREE			h												135
4	Contretyper des couleurs opaques	C	45	▲				▲				●			
6	Préparer des surfaces en vue de leur finition	C	30	▲	▲			▲				●			
7	Élaborer des systèmes de finition	C	106	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	○		
8	Effectuer la finition de meubles neufs	C	120	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	○		
9	Faire des retouches	C	45	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	○		
11	Décaper des surfaces planes, en bon état	C	15	▲				▲				●			
12	Faire des finis spéciaux	C	105	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	○		
13	Refaire la finition de meubles	C	120	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	○		
14	Restaurer des meubles	C	90	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	○		
15	Se situer au regard du lancement d'une entreprise	S	30	△	△	△	△	△	△	△					
16	S'intégrer au milieu de travail	S	60	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	○		
NOMBRE D'OBJECTIFS		11													16
DUREE DE LA FORMATION			785												900

T : Type d'objectif  
 . Comportement (C)  
 . Situation (S)  
 h : Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel  
 ▲ Application d'un lien fonctionnel  
 ○ Existence d'un lien fonctionnel  
 ● Application d'un lien fonctionnel

Entre les compétences particulières  
 et le processus  
 Entre les compétences générales  
 et les compétences particulières

## 4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Finition de meubles* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

### **Faire acquérir aux élèves les compétences préalables à la finition de meubles :**

- appliquer des connaissances relatives à la théorie des couleurs;
- appliquer des connaissances relatives aux produits de finition;
- contretyper des couleurs opaques;
- tenir compte des styles de meubles dans l'exécution de son travail.

### **Faire acquérir aux élèves les compétences nécessaires pour effectuer des travaux de finition de meubles :**

- se responsabiliser au regard de l'application des règles de santé et de sécurité au travail;

- préparer des surfaces en vue de leur finition;
- élaborer des systèmes de finition;
- effectuer la finition de meubles neufs;
- faire des retouches;
- décapier des surfaces planes, en bon état;
- faire des finis spéciaux;
- refaire la finition de meubles;
- restaurer des meubles.

### **Faire acquérir aux élèves les compétences nécessaires pour s'intégrer au milieu de travail.**

- se situer au regard du métier et de la démarche de formation;
- se situer au regard du lancement d'une entreprise;
- s'intégrer au milieu de travail.



## 5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

### 5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées, conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

**Les objectifs opérationnels de premier niveau** constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation de sanction des études. Ils sont définis en fonction de comportements ou de situations et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes.

- **Un objectif défini en fonction d'un comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en fonction d'une situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient selon les personnes. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées au plan de mise en situation.

**Les objectifs opérationnels de second niveau** servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux qui sont *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

#### REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages :

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence.

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à effectuer, ce qui permet l'acquisition d'une compétence de façon progressive, par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les cinq composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet la maîtrise d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante :

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;
- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

## 5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

### A. Lecture d'un objectif défini en fonction d'un comportement

Un objectif défini en fonction d'un comportement comprend cinq composantes. Les trois premières donnent une vue d'ensemble de l'objectif.

- **Le comportement attendu** présente la compétence globale attendue de l'élève à la fin des apprentissages prévus dans le module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment où l'on vérifie s'il ou elle a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les deux dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif.

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.

## B. Lecture d'un objectif défini en fonction d'une situation

Un objectif défini en fonction d'une situation comprend cinq composantes.

- **L'intention poursuivie** présente une compétence comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage :
  - une phase d'information;
  - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
  - une phase de synthèse, d'intégration et d'autoévaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.



## **Deuxième partie**



## MODULE 1 : MÉTIER ET FORMATION

Code : 260111

Durée : 15 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

#### INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour  
**se situer au regard du métier et de la démarche de formation**  
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise  
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

#### Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre le projet de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.
- Amorcer son intégration au milieu scolaire.

#### PLAN DE MISE EN SITUATION

##### PHASE 1 : Information sur le métier de finisseuse et de finisseur de meubles

- S'informer sur le marché du travail dans le domaine de la finition de meubles : milieu de travail (types d'entreprises, produits), perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation et sélection des candidates et des candidats.
- S'informer sur la nature et les exigences du métier de finisseuse et de finisseur de meubles : tâches, conditions de travail, risques pour la santé et la sécurité, critères d'évaluation ainsi que droits et responsabilités des travailleuses et des travailleurs.

##### PHASE 2 : Information sur le projet de formation

- S'informer sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, mode d'évaluation et sanction des études.

## **OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (Suite)**

### **PHASE 3 : Engagement dans la démarche de formation**

- Entreprendre une réflexion personnelle sur ses goûts et ses aptitudes pour la finition de meubles.
- Participer aux activités proposées : conférences par des spécialistes du métier, visite des lieux, démonstrations, expositions, etc.
- Discuter de sa perception du métier :
  - avantages et inconvénients;
  - exigences;
  - connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'exercice des tâches en finition de meubles.
- Faire part de ses premières réactions à l'égard du programme d'études et de la démarche de formation.

### **PHASE 4 : Évaluation et confirmation de son orientation**

- Produire un rapport présentant :
  - son opinion sur les tâches et les conditions de travail associées au métier;
  - une justification de son orientation professionnelle : comparaison entre ses aptitudes et celles qui sont nécessaires pour exercer le métier.

## **CONDITIONS D'ENCADREMENT**

- Privilégier les discussions et favoriser l'expression des idées de chaque élève.
- Motiver les élèves à exécuter les activités proposées.
- Faire prendre conscience aux élèves des réalités du métier.
- Fournir aux élèves les moyens pour évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Assurer l'accès à la documentation.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.
- Fournir une structure de rapport.

## **CRITÈRES DE PARTICIPATION**

- PHASE 1 :**
- Recueil de données pertinentes sur le marché du travail dans le domaine de la finition de meubles.
  - Recueil de données pertinentes sur les tâches et les conditions de travail de la finisseuse et du finisseur de meubles.
- PHASE 2 :**
- Recueil de données pertinentes sur le programme d'études et sur la démarche de formation.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION *(Suite)*

- PHASE 3 :
- Accepte d'entreprendre une réflexion personnelle sur ses goûts et ses aptitudes.
  - Participe aux activités proposées.
  - Exprime convenablement sa perception du métier en faisant le lien avec les données recueillies.
  - Exprime convenablement sa perception du programme d'études.
- PHASE 4 :
- Produit un rapport.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Information sur le métier de finisseuse et de finisseur de meubles) :**

1. Repérer les sources d'information.
2. Appliquer une méthode de recherche.
3. Comparer des données.
4. Manifester le désir de s'informer.

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Information sur le projet de formation) :**

5. Reconnaître les attitudes nécessaires à la réussite de ses apprentissages.
6. Reconnaître l'importance de l'organisation du travail.
7. Distinguer les moyens qui permettent de réussir les examens.

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Engagement dans la démarche de formation) :**

8. Connaître le processus général de la communication.
9. Connaître les principaux obstacles à la communication.
10. Se soucier de respecter les opinions des autres.

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 4 (Évaluation et confirmation de son orientation) :**

11. Se soucier d'évaluer son orientation.
12. Accepter les commentaires.

## MODULE 2 : SANTÉ ET SÉCURITÉ

Code : 260121

Durée : 15 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

#### INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour  
**se responsabiliser au regard de l'application des règles de santé et de sécurité au travail**  
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise  
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

#### Précisions

- Prendre conscience des risques associés à l'exercice du métier, risques pour sa santé et sa sécurité et pour celle des autres travailleuses et travailleurs.
- Manifester des attitudes positives par rapport aux moyens à mettre en oeuvre pour éviter les accidents et les maladies professionnelles dans l'exercice du métier de finisseuse et de finisseur de meubles.
- Remettre en question ses attitudes personnelles concernant la santé et la sécurité au travail.

#### PLAN DE MISE EN SITUATION

##### PHASE 1 : Information sur la santé et la sécurité au travail

- S'informer sur les notions de santé et de sécurité au travail.
- S'informer sur les éléments essentiels de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, notamment sur son objectif, sur les droits et les responsabilités des employeuses et des employeurs ainsi que des travailleuses et des travailleurs.
- S'informer sur la réglementation en santé et sécurité au travail afférente au domaine de la finition de meubles.
- S'informer sur les risques propres au métier ainsi que sur les moyens à prendre et les attitudes à adopter pour éviter les accidents et les maladies professionnelles.

##### PHASE 2 : Réflexion sur l'importance du respect des règles de santé et de sécurité au travail

- Entreprendre une réflexion personnelle sur ses attitudes et son comportement concernant la santé et la sécurité au travail.
- Participer à une discussion sur les risques d'accidents et de maladies professionnelles propres au domaine de la finition de meubles.
- Participer à des activités au cours desquelles chaque élève suggérera quelques moyens pour prévenir les accidents en milieu scolaire et en milieu de travail.

## **OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (Suite)**

### **PHASE 3 : Évaluation de son comportement et de ses attitudes au regard de la santé et de la sécurité au travail**

- Produire un résumé faisant état de :
  - sa perception de la santé et de la sécurité au travail;
  - son comportement et ses attitudes au regard de l'application des règles de santé et de sécurité au travail.

### **CONDITIONS D'ENCADREMENT**

- Privilégier les discussions et favoriser l'expression des idées de chaque élève.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Faire prendre conscience aux élèves des risques pour la santé et la sécurité dans le domaine de la finition de meubles.
- Assurer l'accès à la documentation.
- Se soucier d'apporter des exemples concrets.

### **CRITÈRES DE PARTICIPATION**

- PHASE 1 :**
- Recueil des données pertinentes sur la santé et la sécurité.
  - Recueil des données pertinentes sur le cadre général de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*.
  - Recueil des données pertinentes sur la réglementation.
  - Recueil des données pertinentes sur les risques du métier.
  - Recueil des données pertinentes sur les moyens à prendre et les attitudes à adopter pour protéger la santé des travailleuses et des travailleurs.

- PHASE 2 :**
- Entreprend une réflexion personnelle.
  - Donne son opinion et ses arguments sur les risques d'accidents et de maladies professionnelles en finition de meubles.
  - Suggère quelques moyens pour prévenir les accidents en milieu de travail et en milieu scolaire.

- PHASE 3 :**
- Produit un résumé.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Information sur la santé et la sécurité au travail) :**

1. Repérer les sources d'information.
2. Appliquer une méthode de recherche.
3. Manifester le désir de s'informer.

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Réflexion sur l'importance du respect des règles de santé et de sécurité au travail) :**

4. Appliquer les principes de base d'une communication efficace.
5. Reconnaître l'importance des règles de santé et de sécurité au travail.
6. Accepter les commentaires.
7. Se soucier de respecter les opinions des autres.

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Évaluation de son comportement et de ses attitudes au regard de la santé et de la sécurité au travail) :**

8. Accepter de porter un jugement critique sur son comportement et ses attitudes.



## **MODULE 3 : THÉORIE DES COULEURS**

Code : 260132

Durée : 30 h

### **OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT**

#### **COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit  
**appliquer des connaissances relatives à la théorie des couleurs**  
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### **CONDITIONS D'ÉVALUATION**

- À partir :
  - de directives;
  - d'échantillons de couleurs;
  - de questions portant sur des mises en situation qui reflètent les conditions réelles de travail.
- Sans notes de cours.

#### **CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE**

- Interprétation juste de la théorie des couleurs.
- Reconnaissance exacte des couleurs.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT (Suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE  
COMPORTEMENT ATTENDU**

- A. Classifier les couleurs.
  
- B. Établir des liens entre la théorie des couleurs et la finition de meubles.
  
- C. Utiliser un spectromètre.

**CRITÈRES PARTICULIERS  
DE PERFORMANCE**

- Classification exacte des couleurs par rapport :
  - au cercle chromatique;
  - aux couleurs pures, aux teintes, aux nuances ou aux tons;
  - aux types d'harmonies.
  
- Caractérisation correcte des couleurs utilisées en finition de meubles.
- Clarté des liens entre la théorie des couleurs et les techniques de finition.
  
- Utilisation appropriée du spectromètre.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'apprendre à classier les couleurs (A) :**

1. Définir la couleur.
2. Interpréter le processus de la vision.

**Avant d'apprendre à établir des liens entre la théorie des couleurs et la finition de meubles (B) :**

3. Reconnaître l'importance des couleurs en finition de meubles.

**Avant d'apprendre à utiliser un spectromètre (C) :**

4. Se soucier de faire preuve de minutie.



## MODULE 4 : CONTRETYPAGE DE COULEURS OPAQUES

Code : 260153

Durée : 45 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit  
**contretyper des couleurs opaques**  
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
  - de directives relatives au contretypage d'une couleur opaque comportant un ton de gris;
  - d'échantillons de couleurs.
- À l'aide :
  - de laques teintées;
  - d'une spatule, d'une barre d'application, d'une vitre de coloriste, de papier de coloriste et d'un système d'éclairage de type Macbeth.
- Sans notes de cours.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect de la méthode de contretypage des couleurs à l'aide du système soustractif (matières colorantes).
- Application des règles relatives à la théorie des couleurs et au cercle chromatique.
- Qualité du contretypage : couleur de l'échantillon contretypé similaire à celle de l'échantillon fourni.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Faire la lecture d'une couleur opaque.
- B. Sélectionner les outils et les produits colorants.
- C. Effectuer un ou des tirages :
  - évaluer la quantité de produits nécessaire;
  - mélanger les produits;
  - appliquer les produits sur la vitre de coloriste;
  - comparer la couleur obtenue à celle de l'échantillon;
  - ajuster la couleur.
- D. Faire accepter le contretypage.
- E. Inscrire la recette de la couleur.
- F. Se débarrasser de la cuvée et nettoyer l'aire de travail.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Lecture juste de la couleur, soit détermination des couleurs qui composent la couleur à contretyper.
- Sélection appropriée des outils.
- Sélection appropriée des bases et des colorants.
- Respect des étapes propres au tirage.
- Évaluation juste de la quantité de bases et de colorants nécessaire à l'obtention de la couleur.
- Homogénéité du mélange.
- Utilisation appropriée des outils.
- Utilisation appropriée de la lumière du jour ou d'un système d'éclairage de type Macbeth.
- Détermination juste des modifications à apporter.
- Présentation appropriée du contretypage.
- Inscription exacte de la recette :
  - nom des produits;
  - quantité de produits;
  - ordre d'incorporation.
- Respect de la procédure.
- Lisibilité.
- Respect des normes de santé et de sécurité.
- Nettoyage approprié des outils et de l'aire de travail.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'apprendre à faire la lecture d'une couleur opaque (A) :**

1. Interpréter les lois relatives au système soustractif de mélange de couleurs.
2. Se soucier de faire une bonne lecture de la couleur.
3. Expliquer les quatre possibilités de modification des couleurs.

**Avant d'apprendre à sélectionner les outils et les produits colorants (B) :**

4. Énumérer les types de colorants susceptibles d'être utilisés pour un contretypage.
5. Décrire l'action des colorants.

**Avant d'apprendre à effectuer un ou des tirages :**

- évaluer la quantité de produits nécessaire;
- mélanger les produits;
- appliquer les produits sur la vitre de coloriste;
- comparer la couleur obtenue à celle de l'échantillon;
- ajuster la couleur (C) :

6. Se soucier de développer des méthodes de travail rationnelles.
7. Se préoccuper de l'économie des matériaux.
8. Évaluer des quantités de produits.
9. Être méticuleuse ou méticuleux au cours du tirage.
10. Se soucier de la propreté des outils.
11. Se soucier de respecter le temps de séchage des produits.
12. Appliquer la loi des couleurs complémentaires véritables.
13. Manifester de la patience et de la précision.
14. Se soucier du métamérisme possible de la couleur.

**Avant d'apprendre à se débarrasser de la cuvée et à nettoyer l'aire de travail (F) :**

15. Reconnaître les produits de nettoyage.
16. Appliquer les règles de santé et de sécurité.



## **MODULE 5 : PRODUITS DE FINITION**

Code : 260143

Durée : 45 h

### **OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT**

#### **COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit  
**appliquer des connaissances relatives aux produits de finition**  
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### **CONDITIONS D'ÉVALUATION**

- À partir de questions portant sur des mises en situation s'apparentant à celles du milieu du travail.
- À l'aide de la documentation technique et des notes de cours.

#### **CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE**

- Compréhension claire des procédés de fabrication des produits de finition.
- Sélection appropriée des produits de finition.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Caractériser les types de produits utilisés en finition de meubles :

- produits de mise en teinte;
- produits de revêtement.

B. Modifier les produits de finition :

- changer la viscosité;
- changer la couleur;
- modifier le temps de séchage.

C. Résoudre des problèmes liés :

- à l'application des produits;
- au séchage des produits.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

– Caractérisation exacte des produits de mise en teinte :

- appellation;
- composition;
- caractéristiques;
- usages;
- disponibilité des couleurs;
- caractéristiques de l'application et du séchage.

– Caractérisation exacte des produits de revêtement :

- appellation;
- composition;
- caractéristiques;
- usages;
- disponibilité des couleurs;
- caractéristiques de l'application et du séchage;
- mode de formation des feuillets (séchage).

– Modifications appropriées en fonction des besoins et en tenant compte de la compatibilité des produits.

– Respect du processus de résolution de problèmes.

– Solution appropriée aux besoins.

– Solution économique.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'apprendre à caractériser les types de produits utilisés en finition de meubles :**

- **produits de mise en teinte;**
- **produits de revêtement (A) :**
  1. Présenter les buts de la finition de meubles.
  2. Définir les termes suivants : peinture, vernis et émaux.
  3. Résumer les principaux aspects de l'industrie des peintures et des vernis.
  4. Connaître l'origine des produits de mise en teinte et des produits de revêtement.
  5. Expliquer les raisons motivant la mise en teinte.

**Avant d'apprendre à modifier les produits de finition :**

- **changer la viscosité;**
- **changer la couleur;**
- **modifier le temps de séchage (B) :**
  6. Effectuer des calculs arithmétiques.

**Avant d'apprendre à résoudre des problèmes liés :**

- **à l'application des produits;**
- **au séchage des produits (C):**
  7. Se préoccuper de trouver des solutions réalistes et économiques.



## MODULE 6 : PRÉPARATION DES SURFACES

Code : 260162

Durée : 30 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **préparer des surfaces en vue de leur finition** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives relatives au déroulement de l'épreuve.
- À l'aide :
  - d'échantillons de bois massifs ou de contreplaqués;
  - d'outils de ponçage et de papiers abrasifs.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Application correcte des techniques de ponçage.
- Utilisation appropriée des outils de ponçage et des papiers abrasifs.
- Qualités des surfaces préparées :
  - absence de fibres, de traces de colle, de bosses et de taches;
  - surfaces égales;
  - porosité uniforme.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT (Suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE  
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS  
DE PERFORMANCE**

- |  |  |
|--|--|
| A. Interpréter les directives.   | – Interprétation juste des directives.   |
| B. Sélectionner les outils de ponçage et les papiers abrasifs.   | – Sélection appropriée des outils de ponçage.<br>– Sélection appropriée des papiers abrasifs.  |
| C. Préparer les outils de ponçage.   | – Préparation correcte du bloc à poncer : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ taille appropriée du papier;</li><li>▪ installation correcte du papier.</li></ul> – Préparation correcte des outils électriques ou pneumatiques : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ taille appropriée du papier;</li><li>▪ installation et ajustement corrects du papier;</li><li>▪ réglage précis de la pression d'air des outils pneumatiques.</li></ul> |
| D. Poncer des surfaces : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ régulières;</li><li>▪ irrégulières.</li></ul> | – Respect du sens du grain du bois.<br>– Changement approprié des papiers abrasifs.<br>– Vitesse correcte du déplacement de l'outil ou pression appropriée sur l'outil.<br>– Manipulation délicate des pièces de bois ou de contreplaqué.  |
| E. Évaluer l'état des surfaces.  | – Évaluation juste de l'état des surfaces.   |
| F. Effectuer l'entretien des outils de ponçage.  | – Entretien approprié à chaque outil.  |
| G. Nettoyer l'aire de travail.   | – Propreté des lieux.  |

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

### **Avant d'apprendre à interpréter les directives (A) :**

1. Reconnaître l'utilité du ponçage.
2. Différencier les principales essences de bois utilisées en ébénisterie.
3. Reconnaître visuellement un bois à grain ouvert et un bois à grain fermé.
4. Décrire les effets des différents colorants de mise en teinte sur le bois.

### **Avant d'apprendre à sélectionner les outils de ponçage et les papiers abrasifs (B) :**

5. Définir le terme «abrasif».
6. Lire les renseignements inscrits à l'endos du support des abrasifs.

### **Avant d'apprendre à poncer des surfaces :**

- régulières;
- irrégulières (D) :

7. Se soucier d'appliquer les règles de santé et de sécurité.

### **Avant d'apprendre à évaluer l'état des surfaces (E) :**

8. Déceler des défauts sur les surfaces.
9. Être minutieuse ou minutieux au cours de l'inspection des surfaces.



## MODULE 7 : SYSTÈMES DE FINITION

Code : 260177

Durée : 105 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit élaborer des systèmes de finition selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives relatives au déroulement de l'épreuve.
- À l'aide :
  - de l'équipement de vaporisation;
  - de colorants de mise en teinte et de produits de revêtement;
  - d'abrasifs de polissage;
  - de planchettes de bois d'essences variées, et dont les dimensions sont : 12" x 16 1/2" x 1/2".

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Utilisation appropriée de l'équipement.
- Application des règles relatives à la théorie des couleurs.
- Application des connaissances relatives aux produits de finition.
- Caractéristiques d'un système de finition :
  - inscription exacte de tous les renseignements;
  - proposition d'un ordre logique d'exécution de la finition;
  - concordance entre le système de finition et la planchette-échantillon.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (Suite)

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Analyser les caractéristiques de la finition souhaitée.
- B. Déterminer le type de pré finition nécessaire à l'obtention de la finition souhaitée.
- C. Sélectionner les colorants de mise en teinte et déterminer les étapes nécessaires à leur application.
- D. Sélectionner les produits de revêtement et déterminer les étapes nécessaires à leur application.
- E. Faire une planchette-échantillon :
- sélectionner une planchette;
  - préparer la surface;
  - appliquer les produits de mise en teinte;

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Analyse rigoureuse portant sur :
  - le style de finition;
  - l'essence de bois;
  - la couleur;
  - le type de revêtement.
- Détermination exacte des étapes de la pré finition.
- Sélection appropriée des colorants de mise en teinte.
- Détermination exacte :
  - du taux de dilution des produits;
  - de leur ordre d'application;
  - des outils et de l'équipement nécessaires;
  - du temps de séchage des produits.
- Sélection appropriée des produits.
- Détermination exacte :
  - du nombre de couches nécessaires;
  - de leur ordre d'application;
  - des outils et de l'équipement.
- Décision juste relative au polissage de la surface, si nécessaire.
- Sélection correcte de la planchette en fonction de l'essence de bois choisie.
- Préparation correcte de la surface :
  - application correcte des techniques de ponçage;
  - absence de défauts de surface.
- Respect des étapes prévues.
- Mélange adéquat des produits.
- Application correcte des colorants de mise en teinte.
- Respect des étapes prévues.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

- |   |   |
|---|---|
| ▪ appliquer les produits de revêtement;                                 | – Application correcte des produits.<br>– Respect des étapes prévues.<br>– Utilisation appropriée et sécuritaire des outils et de l'équipement. |
| ▪ polir la surface, si nécessaire.                                      | – Sélection appropriée des produits.<br>– Respect de la technique de polissage.   |
| F. Faire accepter le système de finition.                               | – Présentation appropriée du système.   |
| G. Inscrire les renseignements relatifs au système de finition.         | – Lisibilité.<br>– Inscription correcte de tous les renseignements nécessaires à l'élaboration du système de finition.                          |
| H. Effectuer le nettoyage et l'entretien des outils et de l'équipement. | – Nettoyage approprié des outils, de l'équipement et de la cabine de vaporisation.  |
| I. Entreposer les produits de finition.                                 | – Respect des normes d'entreposage des produits.  |
| J. Nettoyer l'aire de travail.  | – Propreté des lieux.   |

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'apprendre à analyser les caractéristiques de la finition souhaitée (A) :**

1. Différencier les principales essences de bois utilisées en ébénisterie.

**Avant d'apprendre à déterminer le type de pré finition nécessaire à l'obtention de la finition souhaitée (B) :**

2. Énumérer les étapes de la pré finition.
3. Différencier les abrasifs.

**Avant d'apprendre à sélectionner les colorants de mise en teinte et à déterminer les étapes nécessaires à leur application (C) :**

4. Différencier les colorants de mise en teinte.

**Avant d'apprendre à sélectionner les produits de revêtement et à déterminer les étapes nécessaires à leur application (D) :**

5. Différencier les produits de revêtement.

**Avant d'apprendre à faire une planchette-échantillon :**

- sélectionner une planchette;
  - préparer la surface;
  - appliquer les produits de mise en teinte;
  - appliquer les produits de revêtement;
  - polir les surfaces, si nécessaire (E) :
6. Sélectionner les outils de ponçage et les papiers abrasifs.
  7. Appliquer les techniques de ponçage.
  8. Évaluer l'état des surfaces.
  9. Adopter des méthodes de travail rationnelles.
  10. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité pendant le ponçage.
  11. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité durant la manipulation des produits chimiques.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

12. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité au cours de l'utilisation de l'équipement de vaporisation.
13. Se soucier de respecter les temps de séchage.
14. Se préoccuper de l'économie des matériaux.

### **Avant d'apprendre à effectuer le nettoyage et l'entretien des outils et de l'équipement (H) :**

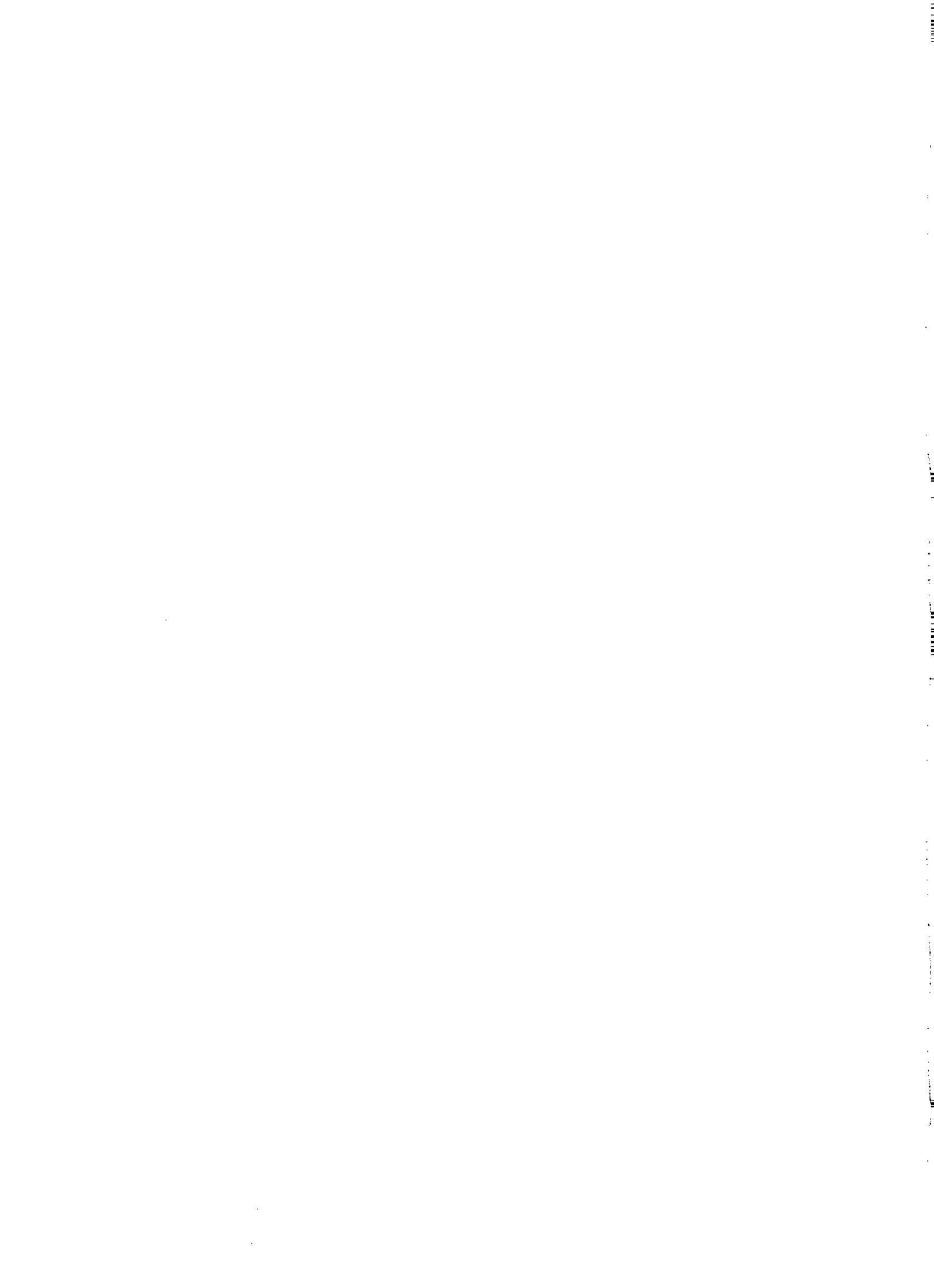
15. Se soucier de faire l'entretien des outils et de l'équipement.

### **Avant d'apprendre à entreposer les produits de finition (I) :**

16. Respecter les normes relatives à l'entreposage des produits toxiques.

### **Avant d'apprendre à nettoyer l'aire de travail (J) :**

17. S'habituer à garder son lieu de travail propre.



## MODULE 8 : FINITION DE MEUBLES NEUFS

Code : 260188

Durée : 120 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **effectuer la finition de meubles neufs** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
  - de directives relatives au déroulement de l'épreuve;
  - d'un système de finition;
  - d'une planchette-échantillon.
- À l'aide :
  - de colorants de mise en teinte tels que la teinture N.G.R., la teinture pigmentée à essuyage, le bouche-pores, etc.;
  - de produits de revêtement tels que des vernis ou des laques;
  - de l'équipement de vaporisation, des outils et des accessoires nécessaires.
- Sur un meuble ou un panneau de bois comportant des surfaces planes déjà préparées.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Application des règles relatives à la théorie des couleurs.
- Application correcte des techniques de finition.
- Qualités de la finition :
  - finition similaire à celle de la planchette-échantillon;
  - esthétique du produit.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter le système de finition.
- B. Sélectionner :
  - les outils et l'équipement;
  - les produits de finition.
- C. Évaluer l'état des surfaces.
- D. Dépoussiérer les surfaces.
- E. Masquer les surfaces à protéger.
- F. Faire la mise en teinte :
  - faire les mélanges de couleurs, si nécessaire;
  - appliquer les colorants de mise en teinte.
- G. Appliquer les produits de revêtement.
- H. Polir les pièces d'ameublement, si nécessaire.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste du système de finition.
- Sélection appropriée des outils et de l'équipement.
- Sélection appropriée des produits.
- Évaluation juste de l'état des surfaces.
- Absence de poussières.
- Respect des techniques de masquage.
- Évaluation juste de la quantité de produits.
- Manipulation sécuritaire des produits.
- Respect des étapes du système de finition.
- Respect des techniques d'application.
- Respect des temps de séchage.
- Résultats de l'application conformes à l'échantillon.
- Ajustement précis de la viscosité des produits.
- Respect des étapes du système de finition.
- Respect des techniques d'application.
- Respect des temps de séchage.
- Résultats de l'application conformes à l'échantillon.
- Manipulation délicate des pièces d'ameublement.
- Évaluation juste de la dureté du fini.
- Sélection appropriée des abrasifs et de l'équipement.
- Qualité du ponçage de prépolissage,
- Utilisation appropriée de l'équipement.
- Fini conforme à celui de la planchette-échantillon.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

- |   |   |
|---|---|
| I. Faire le contrôle de qualité.  | – Contrôle approprié de la qualité.   |
| J. Effectuer le nettoyage et l'entretien des outils et de l'équipement. | – Entretien approprié de chaque outil et de l'équipement.<br>– Nettoyage approprié des outils, de l'équipement et de la cabine de vaporisation. |
| K. Entreposer les produits de finition.                                 | – Respect des normes d'entreposage des produits.  |
| L. Nettoyer l'aire de travail.  | – Propreté des lieux.   |

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

### **Avant d'apprendre à interpréter le système de finition (A) :**

1. Reconnaître l'importance de prendre des précautions pour garder l'échantillon du client ou de la cliente en bon état.
2. Reconnaître l'importance de respecter les étapes d'un système de finition.
3. Résumer la théorie des couleurs.
4. Faire une lecture de la couleur.
5. Différencier les principales essences de bois utilisées en ébénisterie.

### **Avant d'apprendre à sélectionner :**

- les outils et l'équipement;
- les produits de finition (B) :

6. Différencier les colorants de mise en teinte et les produits de revêtement.
7. Expliquer le fonctionnement des outils et de l'équipement de vaporisation.
8. Consulter la documentation relative aux produits, aux outils et à l'équipement.

### **Avant d'apprendre à évaluer l'état des surfaces (C) :**

9. Déceler des imperfections sur les surfaces.
10. Sélectionner les outils, l'équipement et les matériaux nécessaires à la réparation des surfaces.
11. Expliquer les techniques propres à la réparation des défauts de surface.

### **Avant d'apprendre à faire la mise en teinte :**

- faire les mélanges de couleurs, si nécessaire;
- appliquer les colorants de mise en teinte (F) :

12. Masquer les surfaces à protéger.
13. Évaluer la quantité de produits de finition nécessaire au travail.
14. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité pendant l'application des produits de finition.
15. Adopter des méthodes de travail rationnelles.
16. Utiliser les outils et l'équipement de finition.
17. Se soucier de respecter les temps de séchage des produits.
18. Se préoccuper de l'économie des matériaux.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU *(Suite)*

### **Avant d'apprendre à appliquer les produits de revêtement (G) :**

19. Déterminer la viscosité des produits.
20. Se soucier de respecter les directives des fabricants quant à la pression d'application, à la distance d'application, au nombre de couches, aux temps d'attente et de séchage avant le polissage.

### **Avant d'apprendre à polir les pièces d'ameublement, si nécessaire (H) :**

21. Évaluer la dureté du fini.
22. Reconnaître l'importance du ponçage de prépolissage.
23. Sélectionner des abrasifs de polissage.

### **Avant d'apprendre à effectuer le nettoyage et l'entretien des outils et de l'équipement (J) :**

24. Différencier les produits de nettoyage.
25. Résumer les techniques d'entretien des outils et de l'équipement.

### **Avant d'apprendre à entreposer les produits de finition (K) :**

26. Respecter les normes relatives à l'entreposage des produits toxiques.

### **Avant d'apprendre à nettoyer l'aire de travail (L) :**

27. S'habituer à garder son lieu de travail propre.



## **MODULE 9 : RETOUCHES**

Code : 260193

Durée : 45 h

### **OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT**

#### **COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit  
**faire des retouches**  
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### **CONDITIONS D'ÉVALUATION**

- À partir :
  - de directives relatives au déroulement de l'épreuve;
  - de planchettes-échantillons finies ou de pièces de mobilier nécessitant des retouches.
- À l'aide :
  - de produits de retouches;
  - de l'équipement et des outils nécessaires.

#### **CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE**

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Application correcte des techniques de retouche
- Utilisation appropriée des outils et de l'équipement.
- Qualités des retouches :
  - couleur uniforme;
  - retouches invisibles.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- |   |   |
|---|---|
| A. Rencontrer la cliente ou le client                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apparence soignée.</li> <li>- Courtoisie et honnêteté.</li> <li>- Interprétation juste de la demande de la cliente ou du client.</li> <li>- Utilisation d'un vocabulaire précis.</li> </ul>  |
| B. Planifier le travail.                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification correcte du travail à effectuer :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ reconnaissance exacte du type de surface à retoucher;</li> <li>▪ détermination exacte de la nature de la ou des retouches à faire;</li> <li>▪ détermination juste des techniques à utiliser;</li> <li>▪ détermination juste des produits, de l'équipement et des outils nécessaires.</li> </ul> </li> <li>- Estimation juste du coût et de la durée des travaux.</li> </ul>   |
| C. Sélectionner l'équipement, les outils et les produits. | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection appropriée de l'équipement et des outils.</li> <li>- Sélection appropriée des produits.</li> </ul>   |
| D. Réparer la ou les surfaces endommagées.                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des étapes propres à chaque type de retouches :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ égratignures;</li> <li>▪ cavités;</li> <li>▪ vernis fendillé;</li> <li>▪ trace d'irisation;</li> <li>▪ manque de couleurs sur les rebords.</li> </ul> </li> <li>- Respect des étapes propres à chaque type de réparation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ coin cassé;</li> <li>▪ sculpture brisée;</li> <li>▪ brûlure;</li> <li>▪ coup;</li> <li>▪ placage décollé ou manquant, etc.</li> </ul> </li> </ul> |
| E. Faire le contrôle de qualité.                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle approprié de la qualité.</li> </ul>   |
| F. Effectuer le nettoyage et l'entretien de l'équipement. | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage et entretien appropriés de l'équipement.</li> </ul>  |
| G. Nettoyer l'aire de travail.                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Propreté des lieux.</li> </ul>   |

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

**Avant d'apprendre à rencontrer la cliente ou le client (A) :**

1. Reconnaître l'importance de bien communiquer avec les clientes et les clients.
2. Connaître les principaux obstacles à la communication.

**Avant d'apprendre à planifier le travail (B) :**

3. Se soucier de développer des méthodes de travail rationnelles.
4. Connaître les produits de finition.

**Avant d'apprendre à réparer la ou les surfaces endommagées (D) :**

5. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité.
6. Être minutieuse ou minutieux pendant l'exécution des retouches.



## MODULE 10 : STYLES DE MEUBLES

Code : 260202

Durée : 30 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

#### INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour  
**tenir compte des styles de meubles dans l'exécution de son travail**  
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise  
en situation, les conditions et les critères qui suivent :

#### Précisions

- Situer les principaux styles de meubles dans leur époque.
- Manifester son esprit critique au regard des productions de meubles contemporains.

#### PLAN DE MISE EN SITUATION

##### PHASE 1 : Information sur les styles de meubles

- Recueillir des renseignements généraux sur le style :
  - définition du style;
  - principaux points qui caractérisent un style : les types de mobiliers, les ornementsations, les matières premières, les assemblages, la finition, etc.
- Recueillir des renseignements généraux sur les caractéristiques des types de mobiliers et des ornementsations ainsi que des produits de finition aux différentes époques.

##### PHASE 2 : Engagement

- Entreprendre une réflexion personnelle sur l'importance de s'intéresser aux styles de meubles et sur ses goûts pour chacun des styles.
- Participer aux activités proposées : visite d'un musée, d'un magasin d'antiquités, etc.
- S'engager dans une activité de recherche portant sur un style de meuble.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION *(Suite)*

### PHASE 3 : **Évaluation**

- Produire un dossier de présentation.
- Porter un jugement sur sa participation aux activités.

### CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Privilégier les discussions et favoriser l'expression des idées de chaque élève.
- Motiver les élèves à exécuter les activités proposées.
- Assurer l'accès à la documentation.

### CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Recueille des données pertinentes sur le style.
  - Recueille des données pertinentes sur les caractéristiques des styles.
  - Recueille des données pertinentes sur la finition de meubles aux différentes époques.
- PHASE 2 :
- Accepte d'entreprendre une réflexion personnelle.
  - Participe aux activités proposées.
- PHASE 3 :
- Produit un dossier de présentation.
  - Porte un jugement sur sa participation aux activités.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Information sur les styles de meubles) :**

1. Repérer les sources d'information.
2. Appliquer une méthode de recherche.
3. Comparer des données.
4. Manifester le désir de s'informer.

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Engagement) :**

5. Se soucier de respecter les opinions des autres.
6. Développer sa capacité de travailler en équipe.

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Évaluation) :**

7. Accepter les commentaires.



## MODULE 11 : DÉCAPAGE

Code : 260211

Durée : 15 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **décapier des surfaces planes, en bon état** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives relatives au déroulement de l'épreuve.
- À l'aide :
  - de meubles ou de pièces de bois peintes ou vernies;
  - de décapants et d'outils de décapage.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Application correcte des techniques de décapage.
- Utilisation appropriée des outils de décapage.
- Qualités des surfaces décapées:
  - absence de résidus de peinture ou de vernis;
  - absence de marques d'outils;
  - propreté des surfaces.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT (Suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE  
COMPORTEMENT ATTENDU**

- A. Planifier le travail.
- B. Protéger les lieux.
- C. Sélectionner les décapants et les outils de décapage.
- D. Appliquer le décapant.
- E. Enlever le vieux fini.
- F. Neutraliser le décapant et nettoyer la surface.
- G. Nettoyer l'aire de travail.

**CRITÈRES PARTICULIERS  
DE PERFORMANCE**

- Interprétation juste des directives.
- Identification juste du type de filmogène à décaper.
- Protection appropriée des lieux en fonction du type de décapage à faire.
- Sélection appropriée des décapants.
- Sélection appropriée des outils.
- Application correcte en fonction du type de surface.
- Respect du temps d'action du décapant.
- Respect de la technique.
- Sélection appropriée des produits.
- Propreté de la surface.
- Propreté des lieux.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

**Avant d'apprendre à planifier le travail (A) :**

1. Reconnaître l'utilité du décapage.
2. Différencier les principales essences de bois utilisées en ébénisterie.
3. Définir le terme «filmogène».

**Avant d'apprendre à appliquer le décapant (D) :**

4. Décrire l'action d'un décapant.
5. Se soucier d'appliquer les règles de santé et de sécurité.

**Avant d'apprendre à enlever le vieux fini (E) :**

6. Se soucier de conserver les surfaces exemptes de marques.
7. Se soucier de fournir un travail de qualité.



## MODULE 12 : FINIS SPÉCIAUX

Code : 260227

Durée : 105 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit  
**faire des finis spéciaux**  
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives relatives au déroulement de l'épreuve.
- À l'aide :
  - d'une palette de couleurs;
  - de matériaux tels que tubes de peinture d'artiste, peinture à l'acrylique, apprêt, etc.
  - de l'équipement, des accessoires et des outils nécessaires tels des pinceaux d'artiste.
- Avec une planchette en pin ou en aggloméré.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Application correcte des techniques propres aux finis spéciaux.
- Utilisation appropriée des outils et de l'équipement.
- Qualités des finis spéciaux :
  - esthétique du produit;
  - finition conforme au standard de qualité propre à chaque type de fini.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- |   |   |
|---|---|
| A. Déterminer le type de fini à faire.                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détermination exacte du type de fini en fonction :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• du style du meuble;</li> <li>• du type de subjectile;</li> <li>• de l'état du subjectile.</li> </ul> </li> </ul>   |
| B. Planifier le travail.                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification réaliste du travail à effectuer :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• détermination exacte des travaux et de leur séquence d'exécution;</li> <li>• choix approprié de la technique en fonction du type de fini à faire.</li> </ul> </li> <li>- Estimation juste du coût et de la durée des travaux.</li> </ul>  |
| C. Sélectionner l'équipement, les outils et les produits. | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection judicieuse de l'équipement, des outils et des produits en fonction du type de fini à faire.</li> </ul>   |
| D. Préparer les surfaces.                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation appropriée des surfaces en fonction du type de fini.</li> </ul>  |
| E. Préparer les produits, si nécessaire.                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation appropriée :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• des vernis;</li> <li>• de la cire ou de l'encaustique;</li> <li>• des vernis oléorésineux et des vernis synthétiques;</li> <li>• des laques, etc.</li> </ul> </li> </ul>   |
| F. Appliquer la ou les couches de fond, si nécessaire.    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation appropriée des outils et du pistolet vaporisateur.</li> <li>- Respect du temps de séchage.</li> <li>- Dépoussiérage correct des surfaces.</li> <li>- Uniformité des surfaces.</li> </ul>   |
| G. Appliquer les différents produits de finition.         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des techniques propres à l'application :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• des vernis au tampon;</li> <li>• de l'encaustique;</li> <li>• des vernis oléorésineux et des vernis synthétiques;</li> <li>• des laques colorées et des produits pour imiter les veines du marbre et du bois;</li> <li>• des produits relatifs aux finis sur papier;</li> <li>• des différentes sortes de laques;</li> </ul> </li> </ul> |

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

- des peintures pour faire des dessins au pochoir ou à main levée;
  - des produits vieillissant le bois et les couleurs;
  - de feuilles d'or et de poudre d'or;
  - de produits de cérusage.
  - Respect du ou des temps de séchage.
  - Ponçage approprié des surfaces.
  - Dépoussiérage correct des surfaces.
  - Polissage approprié des surfaces.
- H. Faire le relevé de son temps.
- I. Nettoyer l'aire de travail.
- Exactitude du relevé.
  - Propreté des lieux.
  - Rangement approprié des outils et des produits.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :**

**Avant d'apprendre à déterminer le type de fini à faire (A) :**

1. Connaître les différents subjectiles.
2. Caractériser les styles de mobiliers.

**Avant d'apprendre à appliquer la ou les couches de fond, si nécessaire (F) :**

3. Se soucier de tenir compte de l'état du subjectile dans l'exécution des différents finis.
4. Se soucier de respecter les temps de séchage des produits.
5. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité.

## MODULE 13 : FINITION DE MEUBLES USAGÉS

Code : 260238

Durée : 120 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit  
**refaire la finition de meubles**  
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives relatives au déroulement de l'épreuve.
- À l'aide :
  - de produits de décapage, de mise en teinte et de revêtement;
  - de l'équipement et des outils nécessaires au décapage, à la préparation des surfaces, à l'application des produits de finition et au polissage du meuble.
- Sur un meuble peint ou vernis.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Application correcte des techniques de finition.
- Utilisation appropriée des outils et de l'équipement.
- Qualités de la finition :
  - contretypage correct de la couleur;
  - finition du meuble similaire à celle de la planchette-échantillon;
  - esthétique du produit.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Rencontrer la cliente ou le client.
  
- B. Planifier le travail.
  
- C. Élaborer le système de finition.
  
- D. Démonter les éléments du meuble.
  
- E. Préparer le meuble à recevoir les produits de finition :
  - décaper le meuble;
  - effectuer le ponçage de pré finition.
  
- F. Faire la mise en teinte.
  
- G. Appliquer les produits de revêtement.
  
- H. Polir les surfaces.
  
- I. Assembler le meuble.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Apparence soignée.
- Courtoisie et honnêteté.
- Interprétation juste de la demande de la cliente ou du client.
- Utilisation d'un vocabulaire précis.
  
- Planification juste du travail à effectuer en fonction du type et de l'état de la surface du meuble.
- Estimation juste du coût et de la durée des travaux.
  
- Contretypepage correct des couleurs opaques ou des couleurs transparentes.
- Pertinence et exactitude des renseignements relatifs au système de finition.
- Fabrication soignée d'une planchette-échantillon.
- Approbation de la planchette-échantillon par la cliente ou le client.
  
- Respect des étapes de démontage.
- Marquage précis des pièces.
  
- Préparation correcte en tenant compte du système de finition.
  
- Préparation correcte du mélange.
- Respect des techniques d'application.
- Respect des temps de séchage.
  
- Ajustement précis de la viscosité des produits.
- Respect des techniques d'application
- Respect des temps de séchage.
  
- Polissage conforme à la planchette-échantillon.
  
- Solidité de l'assemblage.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT (Suite)**

- |   |  |
|---|--|
| J. Faire le contrôle de qualité.                          | - Contrôle approprié de la qualité.                                      |
| K. Effectuer le nettoyage et l'entretien de l'équipement. | - Nettoyage et entretien appropriés de l'équipement.                     |
| L. Faire le relevé de son temps.                          | - Exactitude du relevé.  |
| M. Livrer le meuble.                                      | - Protection adéquate des surfaces.<br>- Manipulation soignée du meuble. |

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'apprendre à rencontrer la cliente ou le client (A) :**

1. Reconnaître l'importance de bien conseiller les clientes et les clients.
2. Connaître les principaux obstacles à la communication.

**Avant d'apprendre à planifier le travail (B) :**

3. Évaluer l'état des surfaces.
4. Connaître les produits de finition.

**Avant d'apprendre à démonter les éléments du meuble (D) :**

5. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité.

**Avant d'apprendre à livrer le meuble (M) :**

6. Se soucier de conserver les lieux propres.

## MODULE 14 : RESTAURATION DE MEUBLES

Code : 260246

Durée : 90 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **restaurer des meubles** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives relatives au déroulement de l'épreuve.
- À l'aide :
  - de matériaux appropriés au décapage, au ponçage, à la mise en teinte, à l'application de revêtements anciens ou modernes et au polissage;
  - de l'équipement, des outils et des accessoires nécessaires.
- Sur un meuble nécessitant une réfection ou une restauration.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Application correcte des techniques de restauration et de finition.
- Utilisation appropriée des outils et de l'équipement.
- Qualités de la restauration ayant pour effet de redonner au meuble son aspect original :
  - respect du style;
  - réparations invisibles;
  - assemblages solides;
  - contretypage approprié des couleurs;
  - finition soignée.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Évaluer l'état du meuble.
  
- B. Planifier le travail.
  
- C. Démonter les éléments du meuble.
  
- D. Effectuer la ou les réparations :
  - façonner une pièce;
  - réparer ou remplacer les composants d'articulation des parties mobiles;
  - réparer des surfaces.
  
- E. Refaire la finition du meuble.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination exacte du :
  - type de meuble;
  - de l'année approximative de sa fabrication.
- Évaluation juste de l'état du bâti et des pièces du meuble.
- Évaluation juste de l'état des surfaces en bois massif, plaquées, marquetées ou sculptées.
  
- Planification réaliste du travail à effectuer :
  - détermination exacte des travaux et de leur séquence d'exécution;
  - choix approprié des techniques en fonction du type de réparations à faire.
- Estimation juste du coût et de la durée des travaux.
  
- Respect des étapes et des techniques de démontage.
- Marquage précis des pièces.
- Précautions appropriées au démontage.
  
- Qualités du façonnage des pièces :
  - respect des caractéristiques des pièces copiées;
  - utilisation appropriée et sécuritaire des outils, des accessoires et des machines-outils.
- Réparation ou changement correct des composants :
  - choix approprié des composants;
  - fonctionnement optimal des parties articulées.
- Réparation appropriée des surfaces :
  - absence de marques de brûlure, de coups, de cavités, d'égratignures, etc.
  - bon état du placage;
  - surfaces propres et égales.
  
- Pertinence et exactitude des renseignements relatifs au système de finition.
- Choix approprié des produits et de l'équipement.
- Respect des étapes et des techniques d'application des produits de mise en teinte et des produits de revêtement.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT (Suite)**

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| F. Assembler le meuble.          | - Respect des temps de séchage<br>- Surfaces bien polies.   |
| G. Faire le contrôle de qualité. | - Solidité de l'assemblage.   |
| H. Faire le relevé de son temps. | - Contrôle approprié de la qualité.   |
| I. Nettoyer l'aire de travail.   | - Exactitude du relevé.<br>- Propreté des lieux.<br>- Rangement approprié des outils et des produits. |

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

**Avant d'apprendre à évaluer l'état du meuble (A) :**

1. Définir les termes «restauration» et «réparation».
2. Connaître les principes généraux régissant la restauration de meubles.

**Avant d'apprendre à planifier le travail (B) :**

3. Calculer le coût des travaux.

**Avant d'apprendre à effectuer la ou les réparations :**

- façonner une pièce;
  - réparer ou remplacer les composants d'articulation des parties mobiles;
  - réparer des surfaces (D) :
4. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité.
  5. Connaître les styles de meubles.

**Avant d'apprendre à refaire la finition du meuble (E) :**

6. Décrire les techniques d'exécution des finis anciens et celles des finis spéciaux.

## MODULE 15 : LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE

Code : 260252

Durée : 30 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

#### INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour  
**se situer au regard du lancement d'une entreprise**  
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise  
en situation, les conditions et les critères qui suivent :

#### Précisions

- Évaluer son potentiel entrepreneurial.
- Connaître les facteurs à considérer dans le lancement d'une entreprise.
- Connaître les principaux aspects d'un plan d'affaires.

#### PLAN DE MISE EN SITUATION

##### PHASE 1 : Information sur le lancement d'une entreprise de finition de meubles

- S'informer sur les qualités nécessaires pour être entrepreneure ou entrepreneur.
- S'informer sur les facteurs à considérer dans le lancement d'une entreprise :
  - avantages et inconvénients des différentes formes juridiques d'entreprises;
  - exigences gouvernementales;
  - aide financière;
  - aide non financière, etc.
- S'informer sur les principaux aspects d'un plan d'affaires :
  - plan de marketing;
  - plan des ressources financières, etc.

##### PHASE 2 : Familiarisation avec le lancement d'une entreprise

- Entreprendre une réflexion personnelle sur ses goûts et ses aptitudes au regard du lancement d'une entreprise de finition de meubles.
- Comparer ses qualités à celles qui sont nécessaires pour être entrepreneure ou entrepreneur.
- Participer à des activités variées :
  - conférence donnée par une entrepreneure ou un entrepreneur;
  - vidéo sur le plan d'affaires;
  - lectures, etc.
- Participer à des discussions.

## **OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (Suite)**

### **PHASE 3 : Évaluation**

- Produire un rapport présentant :
  - un bilan des aspects positifs et négatifs de sa personnalité en ce qui a trait à la possibilité de devenir entrepreneure ou entrepreneur;
  - son opinion sur les points positifs et négatifs relatifs au lancement d'une entreprise de finition de meubles.

### **CONDITIONS D'ENCADREMENT**

- Assurer l'accès à la documentation sur le lancement d'entreprises.
- Privilégier des discussions et favoriser l'expression des idées de chaque élève.
- Motiver les élèves à exécuter les activités proposées.
- Organiser une rencontre avec des entrepreneures et des entrepreneurs.
- Fournir une structure de rapport.

### **CRITÈRES DE PARTICIPATION**

- PHASE 1 :**
- Recueille des données pertinentes sur les qualités nécessaires pour être entrepreneure ou entrepreneur.
  - Recueille des données pertinentes sur le lancement d'une entreprise.
  - Recueille des données pertinentes sur le plan d'affaires.
- PHASE 2 :**
- Accepte d'entreprendre une réflexion personnelle sur ses goûts et ses aptitudes.
  - Compare ses qualités à celles qui sont nécessaires pour être entrepreneure ou entrepreneur.
  - Participe à des activités.
  - Participe à des discussions.
- PHASE 3 :**
- Produit un rapport.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :**

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Information sur le lancement d'une entreprise de finition de meubles) :**

1. Connaître les caractéristiques des entreprises de finition de meubles de sa région.
2. Repérer les sources d'information relatives au lancement d'une entreprise.
3. Utiliser une méthode de recherche d'information.

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Familiarisation avec le lancement d'une entreprise) :**

4. S'assurer de bien communiquer ses idées.
5. Se soucier de participer aux activités.

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Évaluation) :**

6. Accepter d'évaluer sa participation aux activités.



## MODULE 16 : STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Code : 260264

Durée : 60 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

#### INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour  
**s'intégrer au milieu de travail**

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent :

#### Précisions

- Connaître certains aspects du milieu de travail en finition de meubles.
- Effectuer diverses activités inhérentes au métier.
- Respecter les règlements de l'entreprise.
- Communiquer avec le personnel de l'entreprise et avec ses supérieures et supérieurs.

#### PLAN DE MISE EN SITUATION

##### PHASE 1 : Préparation au séjour en milieu de travail

- S'informer sur les objectifs et les modalités du stage.
- Répertorier des entreprises de finition de meubles et des ateliers d'ébénisterie en mesure de recevoir des stagiaires.
- Entreprendre une recherche de lieu de stage.
- S'informer sur les règlements de l'entreprise.
- Effectuer les démarches nécessaires pour trouver une place comme stagiaire.

##### PHASE 2 : Intégration au milieu de travail

- Recueillir des renseignements sur le milieu de travail :
  - observer le milieu de travail (organisation, équipement, conditions de travail, etc.);
  - échanger des renseignements et discuter avec le personnel de l'entreprise.
- Mener différentes activités liées à la finition de meubles ou participer à leur réalisation.
- Consigner ses observations dans un carnet de stage.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (Suite)

### PHASE 3 : **Évaluation**

- Produire un rapport faisant état :
  - de ses observations;
  - des activités effectuées;
  - des ressemblances et des différences entre le milieu scolaire et le milieu de travail.
- Participer à l'évaluation de son stage avec le personnel enseignant et avec la personne responsable dans l'entreprise.
- Participer à l'évaluation des stages avec les autres stagiaires et avec le personnel enseignant :
  - discuter de ses observations, des problèmes éprouvés, etc.;
  - évaluer son intégration au milieu de travail.

### CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Entretien de bonnes relations avec les responsables d'entreprises de finition de meubles et d'ateliers d'ébénisterie.
- Fournir la documentation sur les entreprises.
- Assister les élèves dans leur démarche pour négocier un stage dans une entreprise de finition ou un atelier d'ébénisterie.
- Démontrer l'importance de se conformer aux règlements de l'entreprise et d'adopter des attitudes positives.
- Assurer l'encadrement périodique des stagiaires.
- S'assurer de la supervision constante des stagiaires par une personne responsable, dans l'entreprise.
- Fournir une structure de rapport.
- Favoriser les discussions entre les élèves, principalement au cours de la recherche d'un lieu de stage et au moment de l'évaluation.

### CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 : ▪ Répertoire les entreprises de finition et les ateliers d'ébénisterie de sa région.

- Entrepris une recherche de lieu de stage.
- S'informe que les objectifs et les modalités du stage.
- S'informe sur les règlements de l'entreprise.

PHASE 2 : ▪ Observe le milieu de travail.

- Exécute correctement et de façon sécuritaire les travaux demandés.
- Respecte les règlements.
- Accepte de recevoir des commentaires.
- Discute avec le personnel de l'entreprise.

PHASE 3 : ▪ Produit un rapport.

- Participe aux évaluations.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Préparation au séjour en milieu de travail) :**

1. Manifester de l'intérêt pour le stage.
2. Différencier les entreprises de finition de meubles de sa région.

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Intégration au milieu de travail) :**

3. Décrire le comportement à adopter en milieu de travail.
4. Reconnaître l'importance du respect des règlements de l'entreprise.
5. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité.
6. Se soucier d'adopter des attitudes positives.

**Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Évaluation) :**

7. Se préoccuper de bien rédiger son rapport de stage.
8. Se soucier d'accepter les commentaires.



